



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

allocations et ressources

Question écrite n° 121968

Texte de la question

M. Édouard Courtial attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur l'évolution des pensions pour invalidité. De nombreux postes de dépenses nécessaires à la vie quotidienne ne cessent d'augmenter depuis quelques années dans des proportions assez importantes (produits alimentaires, essence, électricité, loyers, impôts locaux, etc.). Face à cette augmentation du coût de la vie, de nombreuses personnes connaissent malheureusement une stagnation de leurs ressources. Tel est par exemple le cas des personnes reconnues invalides. Ainsi, il semblerait que les pensions pour invalidité n'augmentent qu'à un très faible taux annuel. Ces personnes, qui sont déjà fragilisées de par leur état qui les empêche souvent de travailler, vivent par conséquent de plus en plus dans des situations précaires. C'est pourquoi il serait plus que nécessaire de leur garantir une augmentation de leurs pensions au moins équivalente à celle du coût de la vie. Il lui demande donc quelles mesures il entend prendre afin de réévaluer les pensions pour invalidité.

Données clés

Auteur : [M. Édouard Courtial](#)

Circonscription : Oise (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 121968

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 avril 2007, page 3484